

**Intervention de Jean-Jacques MOREAU - Nantes  
Groupe communiste**

Point 26 – Stratégie dette – Gestion active de la dette – Instruments de couverture des risques de taux

Monsieur le Président, cher collègue,

Cette délibération nous invite à prendre acte de la gestion active de la dette et approuver la mise en place d'instruments pour réduire les risques.

Les élus communistes ne peuvent qu'être favorables aux mécanismes mis en œuvre pour optimiser le budget et toujours mieux répondre aux besoins de la population de Nantes Métropole.

Cependant, les élus communistes souhaitent apporter une réflexion plus globale pour repenser la dette et donc la dépense publique. D'abord, l'endettement des villes ou des EPCI est utile au développement de notre agglomération. Un million d'euros investi correspond aujourd'hui à trois emplois. Les projets qui ne sortent pas ont alors des conséquences sur l'activité économique. Puis, la dette et le déficit public proviennent de l'injection massive des capitaux publics pour « sauver » les banques, ainsi que les taux d'intérêts exorbitants exigés par les marchés financiers pour les remboursements d'emprunts publics. C'est avant tout cette logique qu'il faut remettre en cause.

Les élus communistes sont conscients de la situation de crise, ainsi que des dégâts causés par une économie qui, depuis longtemps a donné la priorité aux actionnaires au mépris de l'intérêt général et qui ne peut être redressée que par un effort juste. Mais, ces efforts ne doivent pas compromettre les réponses aux besoins d'une population grandissante, sur un territoire en pleine transformation urbaine et dans une évolution sociétale qui appelle plus de lien social et de service public.

Nous demandons donc que soit étudiée d'autres sources de financement des collectivités, en particulier une imposition économique liée au territoire en

remplacement de l'ancienne taxe professionnelle. Nous rappelons l'urgence d'une grande réforme de la fiscalité locale. L'acte III de la décentralisation n'a aucun sens sans la réforme fiscale qui doit l'accompagner.

Il est urgent en même temps que les autorités nationales mettent en œuvre un audit de la dette publique pour définir, de façon concertée les orientations indispensables en matière de finances publiques locales et de réorganisation territoriale.

Je vous remercie de votre attention